

NEWSLETTER



Février 2021

Projet Eco-école

La boîte à idées



N'hésitez pas à nous faire part de vos idées !
La Recy-boîte est là pour ça !



Les éco-délégués ont mis en place une boîte à idées à disposition sous le préau. Élèves, personnel OGEC, enseignant, parents : n'hésitez pas à faire vos propositions en lien avec l'éco-projet ! Attention, merci de ne pas déposer de déchets dans cette boîte ! Les mots déjà mis jusqu'à présent seront étudiés par les éco-délégués au retour des vacances d'hiver.

Tri de papier mis en place dans toutes les classes



Les éco-délégués sont passés dans toutes les classes pour présenter la caisse de tri de papier. Dans cette caisse est récolté le papier utilisé recto-verso, à plat, et d'un format supérieur à une carte postale. Les petites chutes de papier sont rassemblées dans une grande enveloppe usagée. Une fois pleine, l'enveloppe est mise dans la caisse en bois. Dans chaque classe, il y a également un contenant pour les feuilles de brouillon dont seul le recto est utilisé.

Dans un premier temps, les éco-délégués passeront récupérer les poubelles de tri à raison d'une fois par mois et iront les vider dans la benne bleue située derrière l'école.

Merci à l'OGEC pour le financement des caisses en bois qui permettent d'avoir une unité dans l'école.



Pour en savoir plus sur le tri du papier, cliquez ci-dessous :
<https://www.citeo.com/le-mag/infographie-tri-et-recyclage-des-papiers-fait-le-point/>

Association Yoyo

Depuis mi-décembre, les bouteilles plastique en P.E.T. vides sont récupérées et récoltées par l'association Yoyo qui s'engage à recycler 100% des bouteilles recyclées.

Merci à Mme KAY qui gère l'évacuation des sacs pleins.

Cette association vous intéresse ?

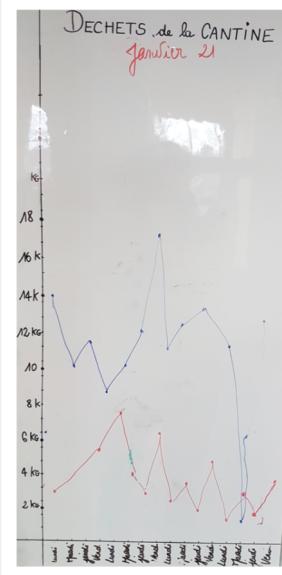
N'hésitez pas à vous connecter sur leur site pour en connaître davantage : <https://yoyo.eco/>



Les déchets pesés à la cantine



le reste des assiettes
les déchets non alimentaires



Depuis début janvier, chaque jour à la cantine, les déchets alimentaires et non-alimentaires sont pesés séparément avec les élèves. Chaque jour, les résultats des pesées sont notés sur un graphique par Mme Geay. Un grand MERCI à l'APEL pour avoir acheté deux composteurs qui seront rapidement mis en place après les vacances d'hiver !

Des exemples d'activités menées en classe

L'expérience des CE2

Après avoir étudié en classe les différents chemins de traitements classiques que prennent nos multiples déchets ; les CE2 ont eu l'idée d'une expérience "in situ" : Un premier groupe est allé se procurer des déchets alimentaires auprès du personnel de cantine. Les élèves ont apporté différents récipients jetables. Un deuxième groupe a mélangé les restes alimentaires puis les a répartis dans 4 récipients de même taille :

Le récipient 1 : sans couvercle, déchets + petite quantité d'eau.

Le récipient 2 : sans couvercle et sans eau.

Le récipient 3 : avec couvercle + même quantité d'eau que le 1.

Le récipient 4 : avec couvercle et sans eau.

Suite à trois semaines d'observation, nous avons vidé les récipients et comparé les transformations. Les élèves sont arrivés à la conclusion qu'un vase clos augmente le degré de putréfaction des aliments et que celui-ci est encore accentué lors de la présence d'humidité ajoutée.

Le rituel des CP



Les CP s'entraînent tous les jours à trier les déchets grâce à ces petites poubelles de tri. C'est l'occasion pour eux de s'entrainer à mémoriser tout au long de l'année !

Une visioconférence avec le SMND

Afin de mettre en œuvre le tri du papier dans l'école, les éco-délégués ont eu l'occasion de poser leurs questions au SMND (Syndicat Mixte Nord-Dauphiné) lors d'une visioconférence en décembre.

Voici les questions posées :

Pourquoi ne peut-on pas mettre de papier broyé dans la benne bleue ?

C'est parce que les papiers broyés sont trop petits et volatiles (notamment quand les camions vident les bennes). Mais on peut mettre tous les papiers + petits qu'un post-it dans une enveloppe qu'on mettra au tri une fois remplie.

Quels papiers peut-on mettre dans la benne à papier ?

Dans la benne bleue, on peut mettre tous les papiers : les papiers sur lesquels on peut écrire : journaux, feuilles de classeur, feuilles peintes en classe, magazines, livres, enveloppes (même avec fenêtres) ainsi que le papier calque. On ne peut pas mettre : papier photos, mouchoirs, sopalin, papier aluminium (qui lui va à la benne jaune).

Combien de fois peut-on recycler le papier ?

Environ 8 fois. Le papier est mis en bouillie pour former une pâte. Une partie n'ira pas dans cette pâte (celle qui ne peut plus être recyclée).



Certains disent qu'ils ne veulent pas faire le tri, car toutes les bennes vont au même endroit.

Est-ce que c'est vrai ?

C'est faux ! Ce sont les mêmes camions qui récupèrent les différentes bennes, mais ils ne vont pas au même endroit. Il est donc UTILE et NECESSAIRE de faire le tri.

Que se passe-t-il si on se trompe de poubelle ? A-t-on une amende ?

Au centre de tri, il y a des personnes qui enlèvent à la main les erreurs de tri. Ensuite, le papier est envoyé en balles dans le centre de recyclage. Si trop d'erreurs demeurent, les balles sont renvoyées au SMND et cela leur coûte très cher. Il n'y a pas d'amende si on se trompe car le tri n'est pas obligatoire en France.

Pourquoi peut-on mettre du papier avec de l'encre ?

Quand on recycle le papier, on utilise des produits qui enlèvent l'encre.

Merci à Estelle et Bérangère du SMND pour le temps accordé aux élèves et pour objets offerts pour la mise en place du projet (autocollants tri de papier et sac cabas SMND) et pour leur réactivité : dès que nous avons une question, nous la leur posons par email.

Si vous avez des suggestions à nous partager, n'hésitez pas !

Il vous suffit d'envoyer un mail à l'adresse suivante : st.augustin.CM238@gmail.com
Merci !